

## MOTIP Cable Protect

N° comm. : 090103

### Fiche Technique



Évitez les dommages infligés aux câbles et au câblage de votre voiture par des martres/de petits mammifères grâce à MOTIP Cable Protect. Les surfaces traitées présentent un film protecteur collant et Cable Protect peut même être appliqué sur les pièces mobiles. Il possède une excellente adhérence, offre une protection durable, est inodore et résistant aux intempéries ainsi qu'aux acides et aux bases faibles.

#### Qualité & propriétés

- Excellente adhérence
- Protection durable
- Résiste aux intempéries, ainsi qu'aux acides et bases faibles.
- Peut être appliqué sur des pièces mobiles
- Inodore
- Facile à utiliser
- Jet directionnel

#### Données physiques & chimiques

- Base: Polyalphaoléfine
- Nom de la couleur: transparent
- Surfaces: Câbles, fils, bagues d'étanchéité
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 25 °C
- Taux de pulvérisation: 2,0
- Pression de vapeur: 3500/20 bar
- Densité relative: 0,89 g/ml
- Stabilité de stockage: 10 y
- Contenu: 500 ML

#### Mode d'emploi

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- L'aérosol doit être à température ambiante.
- Meilleure température de traitement 10 à 25 °C.
- Avant utilisation, agitez l'aérosol.
- Appliquer Cable Protect en une couche uniforme sur la surface à protéger.

#### Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

#### Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

#### Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Juin 9, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.